

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00082

CONVENTION D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACCES A L'EMPLOI - ACTION CYBER BASE MOBILE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 24 février 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 67

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

RECU EN PREFECTURE

Le 10 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230302-D20230008210

Date de mise en ligne : 10 mars 2023

M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Cyrille BONNEFOY, M. André CHARBONNIER,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

CONVENTION D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACCES A L'EMPLOI - ACTION CYBER BASE MOBILE

Dans le cadre des programmes d'insertion de Saint-Etienne Métropole telle que le PLIE et la stratégie de lutte contre la pauvreté, des actions expérimentales permettent d'intervenir sur les compétences numériques indispensables au retour à l'insertion et à l'emploi du fait de la dématérialisation accélérée des démarches administratives notamment celles en lien avec la recherche d'emploi.

Fort de ce constat, il est nécessaire de proposer des accompagnements adaptés, au plus près des habitants, pour améliorer leur l'autonomie dans leurs pratiques numériques.

La MIFE Loire Sud assure depuis 2016 la gestion et le pilotage de la Cyberbase Emploi. Située dans les locaux de la Maison de l'Emploi, celle-ci accueille au sein de son espace des usagers en libre accès et réalise également des ateliers visant l'autonomie des publics dans leurs démarches liées à l'emploi et à l'insertion.

Dans le cadre d'une convention avec la Métropole, la MIFE met en œuvre une offre de formation par le biais de cet Espace de Pratiques Numériques (EPN) «Insertion-Emploi» en direction des publics cibles.

Afin de permettre à un plus large public de bénéficier de cette offre d'accompagnements et de formations, Saint-Etienne Métropole et la MIFE Loire Sud souhaitent mettre en place un «EPN Insertion-Emploi fixe et mobile» pour renforcer les actions et accompagnements collectifs sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Avec le soutien de Saint-Etienne Métropole, la MIFE Loire Sud en charge de la Cyberbase mettra à disposition, une médiatrice numérique dédiée à la Cyberbase de la Maison de l'Emploi afin de permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder gratuitement à un ordinateur, une imprimante, un accès internet et de bénéficier d'accompagnements, de conseils et d'ateliers collectifs dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Aussi, dans le cadre de cette convention, la MIFE Loire Sud s'engage à renforcer sa mission actuelle afin d'accompagner environ 1 000 personnes à l'autonomie des publics dans leur recherche d'emploi :

- en développant une offre de formation renforcée au sein de ses locaux,
- en délocalisant ces formations sur le territoire métropolitain par le biais d'une mallette numérique mobile dotée d'ordinateurs portables pour mettre en œuvre une programmation de 126 ateliers de formation "Insertion-Emploi" au sein de la Cyberbase de la Maison de l'Emploi, et déployer et organiser une programmation de 42 ateliers par le biais de l'EPN "Insertion-Emploi" mobile.

La MIFE établira avec l'appui de l'association Zoomacom (pôle ressources numérique pour la Loire), en concertation avec la Métropole et les communes concernées, une proposition de planning d'intervention de l'EPN « Insertion-Emploi » mobile. Cela, en fonction des besoins des usagers identifiés et en privilégiant les communes peu ou non dotées d'espaces d'accompagnement ou d'actions de médiation numérique liées à l'insertion et l'emploi.

Le financement de cette action par Saint-Etienne Métropole est de 44 029 €. Le financement est porté dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) 2023.

Un projet de convention qui précise le contenu de cette action, ainsi que les modalités de financement est joint au présent rapport.

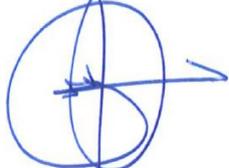
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien à l'action Cyberbase mobile à hauteur de 44 029 € dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les actes afférents,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget politique de la ville de l'exercice 2023 destination PREV.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

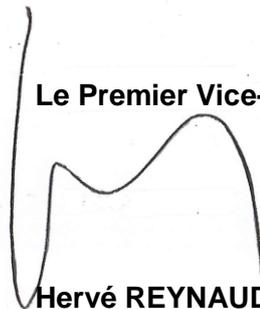
Pour extrait,

La Secrétaire de Séance,

A blue ink signature consisting of a large circle with a horizontal line through it and a vertical line, with a small arrow pointing to the right.

Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,

A black ink signature that starts with a tall vertical stroke on the left, followed by a series of curves and a peak, ending in a vertical stroke on the right.

Hervé REYNAUD